149655

COMMUNE D'ACLENS

PLAN D'AFFECTATION DE LA COMMUNE

PLAN DE LA COMMUNE

Approuvé par la Municipalité
Aclens, le 07.06.2022
Syndique S. Ciana — Secrétaire M. Riedo

Soumis à l'enquête publique
du 09.10.2019 au 08.11.2019

Soumis à l'enquête publique complémentaire
du 26.03.2021 au 24.04.2021

Soumis à l'enquête publique complémentaire 2
du 11.10.2021 au 09.11.2021

Au nom de la Municipalité
Syndique S. Ciana — Secrétaire M. Riedo

Adopté par le Conseil général
Aclens, le 12.04.2022
Président E. Ciana — Secrétaire M. Riedo

Dossier n° 2034

Version du (conseil général) 08.02.2022

PLAREL SA LAUSANNE

Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud
Lausanne, le 15 AOUT 2023
La Cheffe du Département

Entré en vigueur le
21 NOV. 2024

LEGENDE

Généralités

- Limite du territoire communal
- Secteur dont l'affecation en vigueur est maintenue
- Périmètre du secteur régi par le PAC Venge n° 284 (les couloirs de la Venoge et du Veyron) *Limite provisoire selon projet mis en consultation le 27.08.2018*
- Périmètre du secteur traité dans le plan de la localité
- Construction existante
- Parcellaire existant
- Coordonnées géographiques moyennes: 2'528'780 / 1'157'830

Zones d'affectation

- Zone affectée à des besoins publics 18 LAT - *n° d'identification*
- Zone agricole 16 LAT
- Zone agricole protégée 16 LAT
- Zone de desserte 15 LAT
- Zone de desserte 18 LAT
- Aire forestière 18 LAT - *à titre indicatif*
- Zone des eaux 17 LAT

Plan de protection de la Venoge, PAC Venoge n°284

- Périmètre n° 3: les vallées de la Venoge et du Veyron - *à titre indicatif*

Mesures de protection

- Objet protégé - *note 2 au recensement architectural*
- Objet protégé - *note 3 au recensement architectural*
- Construction protégée / objet protégé - *note 4 au recensement architectural*
- Espace réservé aux eaux selon l'art. 41a OEaux

PLAN
Echelle : 1 / 5'000
0 50 125 250m
N

VOIR PLAN DE LA LOCALITE

154 / 303
154 / 301
154 / 302
154 / 304

- Régions archéologiques - *n° d'identification*
- IVS d'importance locale, tracé historique avec substance - *à titre indicatif*
- IVS d'importance nationale, tracé historique avec substance - *à titre indicatif*

Plan de base établi conformément au plan cadastral fourni par le bureau d'études Mosini et Caviezel SA, ingénieurs géomètres à Morges.
Mensuration cadastrale 09 / 06 / 2016 Géodonnées © Etat de Vaud
Authentifié selon art. 15 RLAT, le 26 mai 2025
Le géomètre breveté :